

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

: Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Nom commercial

Huile moteur synthétique

Code du produit : 893563

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

mélange

Utilisation de la substance/du : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline

> Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht

Pays-Bas

: +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec Téléphone

le CSR local

Adresse e-mail de la personne responsable de

FDS

SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865

, ou appeler le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis

Etiquetage supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient Benzenesulfonic acid methyl-, mono C20-26 branched alkyl derivs.,

calcium salt, 2,5-Furandione, polymer with 1-hexadecene, methyloxirane polymer with oxirane bis (2-aminopropyl) ether and 2-methyl-1-propene, 4-(p, Coconut oil, reaction products with boric acid (H3BO3), diethanolamine and glycerol, Benzenesulfonic acid, methyl-, mono-C20-24-branched alkyl derivs.,

calcium salts. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Composants			
Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
	NoCE		(% w/w)
	NoIndex		
	Numéro		
	d'enregistrement		
LUBRICATING OILS,	72623-87-1	Asp. Tox. 1; H304	>= 25 - < 40
PETROLEUM, C20-50,	276-738-4		
HYDROTREATED	649-483-00-5		



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

	04 0440474000 46		
	01-2119474889-13- xxxx		
Benzenepropanoic acid,3,5- bis(1,1-dimethyl-ethyl)- 4,4hydroxy-C7-C9 alkyl esters	125643-61-0 406-040-9406-040-9 607-530-00-7	Aquatic Chronic 4; H413	>= 2,5 - < 5
Amines, polyethylenepoly-, reaction products with succinic anhydride polyisobutenyl derivs., borated	134758-95-5	Aquatic Chronic 4; H413	>= 2,5 - < 5
AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, REACTION PRODUCTS WITH 1,3-DIOXOLAN-2-ONE AND SUCCINIC ANHYDRIDE MONOPOLYISOBUTENYL DERIVS.	147880-09-9	Aquatic Chronic 4; H413	>= 1 - < 2,5
2,5-Furandione, polymer with 1- hexadecene, methyloxirane polymer with oxirane bis (2- aminopropyl) ether and 2-methyl- 1-propene, 4-(p	873694-48-5	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 4; H413	>= 1 - < 2,5
Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)	36878-20-3 253-249-4 01-2119488911-28- xxxx	Aquatic Chronic 4; H413	>= 1 - < 2,5
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts	68784-31-6 272-238-5 01-2119657973-23- xxxx	Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
Benzenesulfonic acid methyl-, mono C20-26 branched alkyl derivs., calcium salt	722503-69-7	Aquatic Chronic 4; H413	>= 1 - < 2,5
Coconut oil, reaction products with boric acid (H3BO3), diethanolamine and glycerol	1428353-74-5 01-2120067755-46- xxxx	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
Benzenesulfonic acid methyl-, mono C20-26 branched alkyl derivs., calcium salt	722503-69-7	Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 4; H413	>= 0,1 - < 0,25
		Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1 > 0,26 %	



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Benzenesulfonic acid, methyl-,	722503-68-6	Skin Sens. 1B; H317	>= 0,1 - < 0,25
mono-C20-24-branched alkyl		Aquatic Chronic 4;	
derivs., calcium salts		H413	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours.

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion

dangereux

gaz carbonique et monoxyde de carbone

Oxvdes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la

protection de l'environnement

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Méthodes de nettoyage

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

: Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

en commun

Précautions pour le stockage : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Phosphorodithioic acid, mixed O,O- bis(sec-Bu and 1,3- dimethylbutyl) esters, zinc salts	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,93 mg/m3
	Remarques:Toxicité à dose répétée			
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	10,42 mg/kg
	Remarques:Toxicité à dose répétée			
	Utilisation par les consommateur s	Inhalation	Long terme - effets systémiques	11,75 mg/m3
	Remarques:Toxicité à dose répétée			



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Utilisation par les consommateur s	Dermale	Long terme - effets systémiques	2,1 mg/kg
Remarques:Tox	icité à dose répétée		
Utilisation par les consommateur s	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,21 mg/kg
Remarques:Tox	icité à dose répétée		

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts	Station de traitement des eaux usées	3,8 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0701 mg/kg
	Sédiment marin	0,00701 mg/kg
	Sol	0,0548 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile

Délai de rupture : >= 240 min Épaisseur du gant : >= 0,35 mm

Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et

374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière

qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales

spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de

la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront

obtenues du fournisseur de gants de sécurité.

Protection de la peau et du

corps

Vêtement de protection



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

liquide Etat physique

Couleur ambre

Odeur Donnée non disponible

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion/point de

congélation

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible

Inflammabilité Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Donnée non disponible

Point d'éclair env. 202 °C

Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Température de

décomposition

Donnée non disponible

рΗ Non applicable

Viscosité

Viscosité, dynamique Donnée non disponible

env. 71 mm2/s (40 °C) Viscosité, cinématique

Solubilité(s)

Hydrosolubilité non miscible



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,857 gcm3 (15,6 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts

Oxydants forts



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,58 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une

toxicité aiguë par inhalation

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie

voie : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

cutanée

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 2.900 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 (Rat, mâle): 3.400 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

cutanée Méthode: OCDE ligne directrice 402

Coconut oil, reaction products with boric acid (H3BO3), diethanolamine and glycerol:

Toxicité aiguë par voie orale : (Rat, femelle): > 200 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

cutanée Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Amines, polyethylenepoly-, reaction products with succinic anhydride polyisobutenyl derivs., borated:

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Prévu

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched):

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère de la peau

Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une

composition similaire.

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation des yeux



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Amines, polyethylenepoly-, reaction products with succinic anhydride polyisobutenyl derivs., borated:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Prévu

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched):

Espèce : Lapin

Résultat : Légère irritation passagère

Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une

composition similaire.

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Espèce : Lapin

Durée d'exposition : 24 - 72 Heure
Evaluation : Catégorie 1
Méthode : test in vitro
BPL : oui

Remarques : OECD GHS

Coconut oil, reaction products with boric acid (H3BO3), diethanolamine and glycerol:

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Type de Test : Test de Buehler Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

2,5-Furandione, polymer with 1-hexadecene, methyloxirane polymer with oxirane bis (2-aminopropyl) ether and 2-methyl-1-propene, 4-(p:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched):

Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une

composition similaire.

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

Type de Test : Test de Buehler Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Coconut oil, reaction products with boric acid (H3BO3), diethanolamine and glycerol:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Benzenesulfonic acid methyl-, mono C20-26 branched alkyl derivs., calcium salt:

Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Benzenesulfonic acid, methyl-, mono-C20-24-branched alkyl derivs., calcium salts:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Ш

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 125 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 28 ir

Méthode : par voie orale (gavage)

BPL : oui

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

aquatique

Toxicité aiguë pour le milieu : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Toxicité pour les poissons LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023 Version: 3.0

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >=

100 ma/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOELR: >= 1.000 mg/l Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEL: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia (Daphnie) Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu :

aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Benzenepropanoic acid,3,5-bis(1,1-dimethyl-ethyl)-4,4hydroxy-C7-C9 alkyl esters:

Évaluation Ecotoxicologique

aquatique

Toxicité aiguë pour le milieu : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Amines, polyethylenepoly-, reaction products with succinic anhydride polyisobutenyl derivs., borated:

Évaluation Ecotoxicologique

aguatique

Toxicité aiguë pour le milieu : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Date de révision: 07.02.2023 Version: 3.0 Date d'impression: 30/06/2023

> Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

AMINES, POLYETHYLENEPOLY-, REACTION PRODUCTS WITH 1,3-DIOXOLAN-2-ONE AND SUCCINIC ANHYDRIDE MONOPOLYISOBUTENYL DERIVS.:

Évaluation Ecotoxicologique

aguatique

Toxicité aiguë pour le milieu : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4; Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2,5-Furandione, polymer with 1-hexadecene, methyloxirane polymer with oxirane bis (2aminopropyl) ether and 2-methyl-1-propene, 4-(p:

Évaluation Ecotoxicologique

aquatique

Toxicité aigue pour le milieu : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4; Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched):

Toxicité pour les poissons CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 600

mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

Non classé sur la base des informations disponibles.

aguatique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4: Peut

être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

: LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4.4 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 75 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: EL50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 410 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Benzenesulfonic acid methyl-, mono C20-26 branched alkyl derivs., calcium salt:

Évaluation Ecotoxicologique

aguatique

Toxicité aigue pour le milieu : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4; Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

П

Coconut oil, reaction products with boric acid (H3BO3), diethanolamine and glycerol:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 2: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long

Benzenesulfonic acid methyl-, mono C20-26 branched alkyl derivs., calcium salt:

Benzenesulfonic acid, methyl-, mono-C20-24-branched alkyl derivs., calcium salts:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

aquatique

: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4; Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Évaluation Ecotoxicologique

aguatique

Toxicité aiguë pour le milieu : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 4; Peut

être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Biodégradabilité Résultat: Difficilement biodégradable.

> Biodégradation: 2 - 4 % Durée d'exposition: 28 jr

> > 19/26



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 ir

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: < 5 %
Durée d'exposition: 27 ir

Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Coconut oil, reaction products with boric acid (H3BO3), diethanolamine and glycerol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched):

Coefficient de partage: n- : log Pow: > 7,5

octanol/eau

Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(sec-Bu and 1,3-dimethylbutyl) esters, zinc salts:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4

octanol/eau

Coconut oil, reaction products with boric acid (H3BO3), diethanolamine and glycerol:

Coefficient de partage: n- : Pow: 3,57 (25 °C)

octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
 IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
 IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

articles dangereux (Annexe XVII)

Numéro sur la liste 75LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED (Numéro sur la liste 28)

(Numéro sur la liste 28)
DISTILLATES (PETROLEUM),
SOLVENT-DEWAXED HEAVY
PARAFFINIC (Numéro sur la liste

PETROLEUM DISTILLATES
(Numéro sur la liste 28)
Distillates (petroleum), solventdewaxed light paraffinic (Numéro sur la liste 28)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Non applicable

Règlement (CE) N^{o} 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

: Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

36, 36 bis

Surveillance médicale

: Le produit n'a pas de propriétés CMR

renforcée (R4624-18)

Installations classées pour la : protection de l'environnement

(Code de l'environnement

R511-9)

4734



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Asp. Tox. : Danger par aspiration Eye Dam. : Lésions oculaires graves



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) nº 1272/2008; CMR -Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %: GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires: n.o.s. - Non spécifié: NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif): NO(A)EL -Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement: OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution: PBT -Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI -Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies: vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Informations internes: 000000277509

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ PROFLEET LSA 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 3.0 Date de révision: 07.02.2023 Date d'impression: 30/06/2023

spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR/FR